

# Caricature et hyperbole sous attaque – le cas Magnette

Christine Brooks

*Conseil scolaire catholique Providence, Ontario, Canada*

## 1. Introduction

Le *samenleving* – ‘le vivre ensemble’ - en Belgique a été altéré et tenu depuis les Accords de la Saint-Michel et Saint-Quentin en 1993. Bien des gens diront qu’il en a été ainsi depuis les débuts de ce petit pays, soit depuis 1830.

En février 2023, il y eut ce que nous appellerons ‘le cas Magnette’. Il vint basculer le projet entamé sur la caricature et l’hyperbole dans la représentation médiatique et politique de l’autre dans les régions francophones et néerlandophones en Belgique. D’un travail généralisé qui se proposait d’étudier le langage utilisé pour désigner, identifier et décrire l’autre, il est devenu l’analyse de la polémique qu’a suscitée la publication des paroles de Paul Magnette, chef du Parti socialiste (PS), dans le magazine flamand, *Dag Allemaal*,<sup>1</sup> alors qu’il leur avait accordé une interview.

Il resterait que les questions initiales de la recherche continueraient à guider l’analyse. Spécifiquement, est-il possible d’évaluer la façon qu’est représentée l’altérité en essayant de répondre à la question suivante : dans le monde politique belge, la tolérance à la caricature et à l’hyperbole dans la représentation de l’autre (ici spécifiquement toute personne habitant sur le territoire de l’autre communauté linguistique) est-elle inoffensive ou nuisible au *samenleving* – ce fameux ‘vivre ensemble’ belge ?<sup>2</sup>

Dans le monde de la représentation – le monde littéraire, par exemple, mais aussi la peinture et le cinéma, entre autres – la caricature et l’hyperbole figurent comme outils de travail qui mettent en gros plan les aspects du sujet que l’artiste souhaite souligner. Emphatiques, elles attirent l’attention de l’auditoire à ce qui a été retenu et grossi intentionnellement par l’auteur-artiste afin de

---

<sup>1</sup> Magazine belge néerlandophone, dont le titre se traduit à ‘Bonjour tout le monde’ en français.

<sup>2</sup> Pour les fins de cette étude ne seront considérés que les deux groupes linguistiques belges principaux, c’est-à-dire néerlandophone et francophone.

communiquer quelque chose de particulier : sa perception ou vision d'un événement, l'atmosphère d'un lieu, son parti-pris pour une tendance, son jugement d'un individu ou d'un groupe, son engagement politique. Pour l'écrivain, la caricature et l'hyperbole sont en quelque sorte des simplifications de la réalité qui augmentent certaines caractéristiques ou certains éléments du sujet présenté.<sup>3</sup>

Nous allons commencer par exposer un cas récent de débit caricatural, c'est-à-dire où la caricature de l'autre est centrale au discours, ensuite nous allons contextualiser le cas en décrivant certaines réalités politiques spécifiques et assez uniques à la Belgique. La revue d'une étude ainsi qu'une interview avec un politologue de renommée nous aideront à faire l'analyse du cas présenté. Finalement, l'évaluation des effets possibles de l'usage de figures d'amplification et de distorsion dans le discours politique belge se fera par le biais d'une saynète originale qui tentera de mettre en relief de façon ludique les enjeux des réactions au 'cas Magnette'. Nous remettrons aux personnages de commenter les ramifications du 'cas Magnette' et ce qu'elles pourraient signifier.

## 2. Le cas de Paul Magnette - février 2023

En février 2023, Paul Magnette accorde une interview au plus grand magazine flamand *Dag Allemaal*. Il convient de mentionner que préalablement Magnette avait déclaré à la presse francophone qu'il est le candidat de choix pour être le prochain Premier ministre du pays (7sur7 2023).

Lorsque le reporter, Guy Van Gestel, demande à Magnette, « Comment cela se fait-il que le chômage soit deux fois plus élevé en Wallonie, qu'en Flandre, et le taux d'activité bien plus bas (76,8% en Flandre contre 65,9% en Wallonie) ? » (Lambert 2023), Van Gestel se base fort probablement sur certaines données de Statbel, l'office belge de statistique,<sup>4</sup> reproduites en partie dans le tableau 1 ci-dessous. On y observe, en effet, les grands écarts notés par Van Gestel entre les taux de participation ainsi que les taux de chômage entre les deux régions.

<sup>3</sup> L'hyperbole est généralement considérée comme une figure de style d'amplification. Voir par exemple Pilote (2017, 85).

<sup>4</sup> <https://statbel.fgov.be/fr>

| Intervalles de confiance du taux de chômage des 15-64 ans (2022) <sup>5</sup> |                    |                         |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------|----------------------|
|                                                                               | Estimation<br>2022 | Intervalle de confiance |                      |
|                                                                               |                    | Limite<br>inférieure    | Limite<br>supérieure |
| Région de Bruxelles-<br>Capitale                                              | 11,5%              | 10,5%                   | 12,6%                |
| Région flamande                                                               | 3,2%               | 2,9%                    | 3,5%                 |
| Région wallonne                                                               | 8,4%               | 7,7%                    | 9,1%                 |

Tableau 1 : Taux de chômage des 15-64 ans (Statbel 2022).

Magnette répond ainsi à Van Gestel :

La destruction de l'industrie lourde a durement touché la Wallonie. Il faut du temps pour sortir du trou. Jusque dans les années 1960, la situation était inversée et la Flandre pauvre bénéficiait de la solidarité belge. J'ai l'impression que les Flamands en veulent parfois trop. Je l'ai compris quelque part : pendant des siècles, il y a eu de la pauvreté, et il est apparemment dans les gènes de travailler aussi dur que possible (chez les Flamands). Parfois peut-être au détriment de son propre bonheur.

(Lambert 2023)

Ne s'agit-il pas de clichés, s'interroge le journaliste. Paul Magnette répond :

Il y a une blague connue à ce sujet. Un Flamand dépasse un pêcheur le long d'une rivière wallonne. 'Pourquoi n'achètes-tu pas un grand bateau avec beaucoup de lignes, pour gagner plus comme moi et arrêter de travailler plus tôt [dans la journée] ?', demande le Flamand. 'Mais que feras-tu ensuite ?', répond le Wallon. 'Je pourrai pêcher comme toi', renchérit le Flamand. Pourquoi repousser si longtemps le bonheur, se demandent de nombreux Wallons. Les Wallons aiment profiter de la vie. Est-ce si mal ?

(Lambert 2023)

<sup>5</sup> Extrait de l'ANNEXE 2 : Intervalles de confiance du taux de chômage des 15-64 ans (Statbel 2022).

Dans les jours qui suivent, la presse, francophone et néerlandophone, et peut-être même au-delà de ces frontières linguistiques, virevolte dans un tournis carnavalesque. Les propos de Paul Magnette, prononcés en flamand pour un hebdomadaire flamand, provoquent des réactions fortes, virulentes... loin de la compréhension et de la complicité que l'on retrouve entre comédien et spectateur lorsque le premier en raconte une bonne sur scène. Magnette, au départ confiant, sécurisé par une connaissance langagière et culturelle solide, enhardi par le vote de confiance que la chefferie de son parti lui accorde, homme d'action qui annonce et projette l'avenir comme il se l'imagine, se permet pendant l'interview de rentrer dans un dialogue intime avec le public-lecteur de *Dag Allemaal* en faisant référence aux caricatures nationales établies et en les utilisant comme base d'un humour commun. Le rapprochement serait évident : connaissant les stéréotypes, et les identifiant comme tels dans un scénario comique, hyperbolique et stylisé, il démontrerait qu'il est *un des leurs*. Lui, Magnette, est au courant des idées qui courent. Il comprend les enjeux. Il est probable que Magnette pense que ce rapprochement lui sera avantageux dans les prochaines élections.<sup>6</sup> Mais, la réaction de toutes parts semble contraire à ses attentes présumées.

Le tableau 2 présente les grands titres des journaux néerlandophones dans les jours après la parution de l'interview de Magnette avec *Dag Allemaal*. La date de chaque article paraît dans la colonne de gauche, afin de voir l'évolution des idées et des remarques concernant l'incident. Il est à noter que le tableau n'est pas exhaustif : il y a certainement d'autres articles qui ont paru durant la période de temps couverte par le premier et le dernier article répertoriés.

| MANCHETTES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | JOURNAUX                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <p><i>INTERVIEW. PAUL MAGNETTE (PS): "Walen genieten graag van het leven. Is dat zo verkeerd?"</i></p> <p><i>Paul Magnette (PS): "Vlamingen moeten altijd hard werken, Walen genieten liever van het leven. Is dat zo fout?"</i></p> <p>('Les Wallons aiment profiter de la vie. Est-ce si mal ?')</p> <p>('Les Flamands doivent toujours travailler très fort, les Wallons préfèrent profiter de la vie. Est-ce si mal ?')</p> | <p><i>Het Laatste Nieuws</i><br/>(07-02-2023)</p> |

<sup>6</sup> Cette supposition découle tout simplement de la transposition des modèles économiques où l'on présume que les actants agissent dans leur meilleur intérêt. Ici, étant donné que Magnette a énoncé ses aspirations de devenir Premier ministre, il est présumé qu'il agit en conséquence, c'est-à-dire en harmonie avec ses intentions politiques. L'explication et la justification de cette hypothèse seront faites dans la section 4 de cet article.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <p><i>Na Magnette uitspraak “Vlamingen willen hard werken, Walen genieten liever van het leven”: “Ook veel Walen voelen zich geschoffeerd.”</i></p> <p>(‘Après la déclaration de Magnette « Les Flamands veulent travailler dur, les Wallons préfèrent profiter de la vie » : « Beaucoup de Wallons aussi se sentent insultés ».’)</p>                     | <p>VRT NWS<br/>(07-02-2023)</p>                                |
| <p><i>Magnette onder vuur na grap over “Walen die van het leven genieten”: “Wat bezielt iemand om zoiets te zeggen?”</i></p> <p>(‘Magnette sous le feu des critiques après sa blague sur les « Wallons qui profitent de la vie » : « Qu'est-ce qui pousse quelqu'un à dire une chose pareille ?’)</p>                                                      | <p>Het Belang van Limburg<br/>(07-02-2023)</p>                 |
| <p><i>“Walen genieten graag van het leven”: Magnette flink op de korrel genomen na grap in Dag Allemaal</i></p> <p>(‘« Les Wallons aiment profiter de la vie » : Magnette sévèrement réprimandé après une blague dans <i>Dag Allemaal</i>’)</p>                                                                                                            | <p>Gazet van Antwerpen<br/>Het Nieuwsblad<br/>(07-02-2023)</p> |
| <p><i>Magnette bewijst dat hij ongeschikt is als premier</i></p> <p>(‘Magnette prouve qu'il n'est pas apte à être Premier ministre’)</p>                                                                                                                                                                                                                   | <p>De Tijd<br/>(07-02-2023)</p>                                |
| <p><i>Magnette oogst kritiek met uitspraken over Vlamingen en Walen</i></p> <p>(‘Magnette s’attire des critiques avec ses déclarations sur les Flamands et les Wallons’)</p>                                                                                                                                                                               | <p>Knack<br/>(07-02-2023)</p>                                  |
| <p><i>Vlamingen in Wallonië over de “levensgeniet van Magnette”: “Hier moet je niet vragen wanneer ze beginnen, maar wanneer ze klaar zijn”</i></p> <p>(‘Flamands établis en Wallonie sur la « joie de vivre » de Magnette : « Ici, il ne faut pas demander quand ils commencent, mais quand ils auront terminé/quand ils seront prêts »’)<sup>7</sup></p> | <p>Het Nieuwsblad<br/>Gazet van Antwerpen<br/>(12-02-2023)</p> |
| <p><i>PS komt terug op uitspraken van Magnette over Vlamingen en Walen: “Stop de Wallonië-bashing”</i></p> <p>(‘Le PS revient sur les déclarations de Magnette à propos des Flamands et des Wallons : « Arrêtez de dénigrer la Wallonie »’)</p>                                                                                                            | <p>Het Laatste Nieuws<br/>(27-02-2023)</p>                     |

Tableau 2 : Échantillon de manchettes ou krantenkoppen dans la presse néerlandophone belge suite à l’interview de Magnette avec *Dag allemaal*.

<sup>7</sup> Il y a un jeu de mots ou un double-entendre dans cet énoncé : « *wanneer ze klaar zijn* » est ambigu et peut vouloir dire ‘quand ils auront terminé’ ou ‘quand ils seront prêts à travailler’.

Remarquons la progression des idées lancées dans les manchettes. Au départ, la presse néerlandophone belge cite Magnette, en soulignant les propos contrastants qu'il a faits au sujet des Flamands et des Wallons – les uns sont travailleurs jusqu'à défaut et les autres préfèrent profiter de la vie. S'introduisent assez rapidement dans ces grands titres des jugements parmi lesquels : « Beaucoup de Wallons aussi se sentent insultés » (*VRT NEWS*), « Qu'est-ce qui pousse quelqu'un à dire une chose pareille ? » (*Het Belang van Limburg*), « Magnette sévèrement réprimandé... » (ici *flink* peut aussi avoir des connotations de 'bien') (*Gazette van Antwerpen ; Het Nieuwsblad*). Puis, les en-têtes d'articles de presse prescrivent ou projettent les conséquences des paroles de Magnette. Ainsi *De Tijd*, déjà le 7 février, annonce que « Magnette prouve qu'il n'est pas apte à être Premier ministre ». Et, il y a même des articles dont les titres vont soutenir les caricatures présentées par Magnette, citant des preuves oculaires à la Othello : « Ici [en Wallonie] il ne faut pas demander quand ils commencent, mais quand ils auront terminé / quand ils seront prêts », selon des Flamands vivant en Wallonie et commentant les dires de Magnette sur la propension des Wallons d'aimer jouir de la vie et de se soustraire au travail. Finalement, c'est contre la presse que se portent les plaintes : « Le PS revient sur les déclarations de Magnette ... : Arrêtez de dénigrer la Wallonie ». La presse néerlandophone est accusée de « *Wallonië-bashing* » ('le fait de dénigrer collectivement la Wallonie').

La polémique qu'a suscitée l'interview de Magnette avec *Dag Allemaal* connaît des répercussions semblables dans la presse francophone. Le tableau 3 présente un échantillon des en-têtes qui ont paru dans divers journaux et magazines de langue française en Belgique entre le 7 et 13 février 2023.

| MANCHETTES                                                                                                                                    | JOURNAUX                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| L'humour de Magnette le Wallon, qui ne fait pas rire la Flandre qui bosse dur                                                                 | <i>La Libre Belgique</i><br>(07-02-2023) |
| Paul Magnette, la blague qui passe mal : Les Flamands doivent toujours travailler dur, les Wallons aiment profiter de la vie. Est-ce si mal ? | <i>DH les sports</i><br>(07-02-2023)     |
| « Les Wallons aiment profiter de la vie... » : la petite phrase de Paul Magnette qui suscite la polémique                                     | <i>L'Avenir</i><br>(07-02-2023)          |
| Une blague de Paul Magnette sur les Flamands et Wallons crée la polémique : Elio Di Rupo réagit                                               | <i>Le Soir</i><br>(08-02-2023)           |

|                                                                                                                                  |                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Flamands vs Wallons : quelle mouche a piqué Paul Magnette ? « Il a commis une erreur politique »                                 | <i>7sur7</i><br>(10-02-2023)                            |
| Blague Wallons-Flamands : Paul Magnette a déposé plainte au Conseil de déontologie journalistique flamand                        | <i>L'Echo</i><br>(12-02-2023)                           |
| « Il y a détournement manifeste de mes propos » : Paul Magnette dépose plainte suite à sa blague sur les Flamands et les Wallons | <i>Rédaction avec Belga – Moustique</i><br>(13-02-2023) |

Tableau 3 : Échantillon de manchettes dans la presse francophone belge suite à l'interview de Magnette avec *Dag allemaal*.

Dès les premiers jours, les en-têtes de la presse francophone belge relèvent que la 'blague' flamande a mal passé en Flandre. *Le Soir* va faire appel à Elio Di Rupo, ministre-président de la région wallonne, ancien Premier ministre de la Belgique, et prédécesseur de Magnette à la tête du Parti socialiste, pour réagir à la situation créée. Ainsi, ce dernier pourra, on présume, mitiger les dégâts perçus. Les manchettes de langue française évoluent comme celles de la presse néerlandophone, en passant ultimement au jugement. Il est question « d'une erreur politique ». Puis, le 12 février 2023, il est annoncé que Paul Magnette dépose « plainte au Conseil de déontologie journalistique flamand ». La polémique a débordé la sphère médiatique. Il est question qu'il y ait eu infraction des mesures déontologiques auxquelles doivent adhérer les journalistes. Le Conseil de déontologie journalistique devra se prononcer à ce sujet et déterminer si les normes journalistiques professionnelles ont été enfreintes.

Comment expliquer les découlées de l'interview de Magnette avec *Dag Allemaal* ? Une partie de la réponse peut être attribuée à la constitution étatique de la Belgique. Voyons de plus près.

### 3. Certaines modalités et réalités de l'État belge

Il y a certaines caractéristiques saillantes qui distinguent la Belgique en tant qu'État démocratique européen. Elles tiennent autant de son histoire que de l'évolution des institutions politiques qui la régissent – c'est-à-dire des décisions et choix pris à leur égard, entre autres leur organisation, et les modalités de leur fonctionnement.

Trois éléments ont été retenus pour la discussion dans cette section. Premièrement, on retient le fait que les médias sont séparés selon les communautés linguistiques dans le pays. Deuxièmement, et malgré le fait que les langues soient une source de distinction et de discorde entre les régions, on relève le fait que les recensements récents ne recensent pas le nombre de gens qui

parlent chacune des langues nationales. Et, finalement, on remarque la trajectoire récente des pouvoirs accrus des régions et des communautés. Ces éléments sont importants pour expliquer, entre autres, les bris de communication qui peuvent subvenir entre groupes de différentes langues nationales dans le pays.

### 3.1 Les médias divisés selon les communautés linguistiques

Comme vous l'aurez remarqué, les deux groupes linguistiques principaux ont des médias distincts. Ceci est certainement un facteur contribuant que Kris Deschouwer et Martina Temmerman (2012) relèvent dans leur article *Elite behaviour and elite communication in a divided society* ('Comportement et manières de communiquer des élites dans une société divisée') :

*There is very little interaction in the political debate between both language communities. Debates are taking place mainly within the communities, after which the political accommodation across the boundaries needs to be put in place.*  
(Deschouwer & Temmerman 2012, 505)<sup>8</sup>

Le magazine bruxellois *Bruzz* est peut-être une exception dans le monde médiatique belge reflétant la diversité de la région qui est officiellement bilingue et en pratique multilingue. L'hebdomadaire est publié en néerlandais, bien que certains articles soient résumés ou décrits soit en français ou en anglais. Quant à la publication *Bruzz Select*, qui paraît mensuellement, elle offre des articles entiers en néerlandais, en français et en anglais, et, certains, sont résumés en français, en néerlandais ou en allemand (la troisième langue officielle du pays).<sup>9</sup>

### 3.2 En 1961, une loi qui abolit les recensements linguistiques

Les nombreuses difficultés qu'a connues le recensement de 1930 ont contribué à l'abolition des recensements linguistiques. Il faut dire que les données obtenues jouaient directement sur les services offerts au niveau communal. Le groupe linguistique minoritaire qui représentait 30% de la population avait droit aux services en sa langue. Dans le recensement de 1930,

[...] un grand nombre d'infractions, de falsifications et d'intimidations [furent relevées]. [...] Or les résultats du recensement de 1947 furent encore pires. Évidemment, les deux groupes linguistiques se sont accusés mutuellement des mêmes actes répréhensibles, mais le résultat fut d'en

---

<sup>8</sup> Il y a très peu d'interactions entre les communautés linguistiques dans le débat politique. Les débats ont surtout lieu à l'intérieur des communautés, après quoi l'accommodement politique entre communautés devra se faire.

<sup>9</sup> Remarquons que *Bruzz* et *Bruzz Select* sont offerts gratuitement, et sont rendus possibles par les subsides du gouvernement de la Communauté flamande.



arriver à l'abolition des recensements linguistiques officiels.

(Leclerc 2024)

L'enjeu était important pour les deux communautés linguistiques. Deschouwer (2023)<sup>10</sup> explique que les « recensements étaient utilisés pour décider de l'appartenance d'une commune à une région linguistique. Avec la dominance historique du français, des communes flamandes furent à chaque fois rattachées à la région francophone ou à Bruxelles ». Afin d'affirmer leurs droits linguistiques, les Flamands ont demandé que la frontière linguistique soit délimitée de façon définitive, ce qui a été fait en 1963 (Deschouwer 2023).<sup>11</sup>

En Belgique, il n'est donc plus possible de recenser les langues dans le recensement officiel. Comment estimer, alors, combien de gens parlent les langues nationales en Belgique ? Comment savoir que parlent les Belges réellement ?

La réponse acceptée est déterminée selon la population que l'on retrouve sur chaque territoire régional linguistique. Les communes offrent les services dans la langue de la majorité (50%), et ce depuis 1932. Aujourd'hui, il n'y a qu'un petit nombre de communes qui offrent des services à la minorité linguistique. Nommées 'communes à facilités linguistiques', ces communes se trouvent limitrophes à Bruxelles – rappelons que Bruxelles est entièrement cernée par des communes flamandes – et le long de la frontière linguistique. Ainsi, « [a]vec une population de plus de 11,1 millions d'habitants, la Belgique compterait 56% de Flamands, 41% de Wallons, 1,5% de germanophones (selon le recensement de 2008) » (Leclerc 2024).

### 3.3 Réformes de l'État

De 1967 à 2014, la Belgique connaît six réformes de l'État. Il s'agit de la création des régions et des communautés, et de l'affermissement de leurs pouvoirs au fil des années, de sorte qu'aujourd'hui, une communauté dispose de beaucoup d'autonomie dans les domaines qui touchent la culture, l'éducation et la distribution des soins de santé, entre autres.

Indéniablement, sur cette période de temps, les communautés linguistiques et culturelles se sont affirmées légalement et institutionnellement. Le parcours des réformes confirme l'intention de reconnaître et de protéger les spécificités propres à chacune des trois cultures, et de créer les conditions qui permettent à chacune d'entre elles de s'épanouir.

Pour la représentation politique au niveau fédéral, cette autonomie régionale a eu un impact crucial. Les partis politiques qui se présentent aux

<sup>10</sup> Entretien avec l'autrice le 7 novembre 2023.

<sup>11</sup> Entretien avec l'autrice le 7 novembre 2023.

élections fédérales sont tous, sauf un, des partis régionaux ! Hormis les membres du Parti du travail de Belgique - *Partij van de arbeid van België*, les électeurs et les élus des partis politiques fédéraux en Belgique travaillent dans un huis clos régional. Les discussions au sein de chaque parti en dehors de l'exception mentionnée sont fondées dans des connaissances et représentations régionales. L'organisation choisie ne permet pas aux partis politiques ni à leurs électeurs de se créer une vision globale de l'entité 'pays' car ils sont par définition des entités limitées à leur région ! Ce que l'on pourrait appeler la contradiction interne de cette organisation est le fait, qu'habituellement, une fois élu, un représentant fédéral est tenu à représenter et prêter au niveau de l'entité fédérale, c'est-à-dire du pays.

Un défi additionnel à la cohésion du pays est qu'une vue sommaire des nombres de sièges obtenus dans chaque région selon les partis élus révèle une forte tendance vers la droite en Flandre, et une tendance vers la gauche en région wallonne.<sup>12</sup> Voilà donc un clivage supplémentaire qui empiéterait sur la formation d'un gouvernement cohésif.

---

<sup>12</sup> Avant les élections législatives fédérales de 2024, sur les 150 sièges de la Chambre des représentants, les membres élus dans la région flamande du pays se positionnent majoritairement à droite, et les membres élus dans la Région de Bruxelles-Capitale et dans la Région wallonne se positionnent majoritairement à gauche. Ainsi, le gouvernement s'est formé à partir des partis majoritaires de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne, avec des partis minoritaires de la Région flamande. Comme la Région flamande comprend une majorité de la population belge, le fait inhabituel pour une démocratie qui s'est produit en Belgique dans la dernière décennie, est que la majorité des gens dans le pays sont gouvernés par le choix d'une minorité sur leur territoire. Les élections législatives fédérales du 9 juin 2024 ont changé ce patron de formation de gouvernement. Bien que ça ait pris 236 jours de négociations (<https://www.rtb.be/article/direct-les-negociations-de-l-arizona-dans-la-derniere-ligne-droite-avant-la-rencontre-de-bart-de-wever-chez-le-roi-11497600>), Bart De Wever, politicien nationaliste flamand, à qui le roi a confié le rôle de formateur à plusieurs reprises pendant cette période, a fini par réussir à pouvoir présenter la coalition gouvernementale Arizona, formée de cinq partis, le 31 janvier 2025. Ce qui pendant longtemps a semblé être impossible, s'est produit : celui qui a été le chef de la *Nieuw-Vlaamse Alliantie* (N-VA) ('Nouvelle alliance flamande') pendant plus de 20 ans, un parti nationaliste flamand, est devenu le Premier ministre de la Belgique. Bien avant les élections, Bart De Wever s'est présenté en Wallonie, pour dire aux électeurs de la région qu'il y a de « la place en Wallonie pour un parti sérieux de centre droit » ([https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/23/en-belgique-les-nationalistes-flamands-feront-campagne-jusqu-en-wallonie\\_6223725\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/23/en-belgique-les-nationalistes-flamands-feront-campagne-jusqu-en-wallonie_6223725_3210.html)). Était-ce le genre de rapprochement que Magnette avait lui-même essayé de faire en sens inverse, et qui, pour lui, avait si mal tourné ? En tout cas, il n'y a pas de doute possible, la politique fédérale belge a pris un virage nouveau à partir de la formation de la coalition Arizona. À savoir maintenant quelles nouvelles esquisses caricaturales apparaîtront dans les médias !

#### 4. Revue d'une étude et rapport d'une interview

La 'chose' politique fédérale en Belgique se dessine donc ainsi : un candidat qui se présente aux élections fédérales courtise les électeurs régionaux, essayant de leur vendre la plateforme de son parti, celle qui a été conçue pour les habitants de sa région – sauf pour ce qui est de la plateforme du Parti du travail de Belgique - *Partij van de arbeid van België*, qui est encore un parti que l'on appellera transrégional. Le défi se présente de former *ex post*, c'est-à-dire post élections, un gouvernement à partir des politiciens élus dans les différentes régions, de différents partis politiques.

Selon Deschouwer et Temmerman (2012), dans l'article cité précédemment intitulé *Elite behaviour and elite communication in a divided society - The Belgian federal coalition formation 2007* ('Comportement et manières de communiquer des élites dans une société divisée – Formation de la coalition fédérale belge 2007'), dans un système consociatif, il revient à une élite politique de créer des ponts entre les régions (et entre les partis, et même entre les partis-pris) pour être capable de gouverner cette société qui est, à la base, 'divisée et fragmentée' (ce sont les termes qu'utilisent Deschouwer et Temmerman (2012, 500)). Les règles de gouvernance sont fort différentes d'un principe où le gagnant s'accapare de tout le pouvoir. Ici, les sous-groupes qui sont associés avec un territoire sont assurés d'une voix dans le gouvernement.

La question que les deux auteurs se posent est la suivante : quels effets le « *prudent leadership* » (que l'on peut appeler peut-être 'le leadership avisé') a-t-il sur le comportement, et en particulier, sur la communication des candidats aux élections fédérales (Deschouwer & Temmerman 2012, 501) ? Il y a une autre question, qu'ils n'abordent pas mais qu'ils énoncent et qui, de toute apparence, les laisse perplexes. Cette autre question est la suivante : pourquoi les élites politiques accepteraient-elles les règles de gouvernance consociatives (Deschouwer & Temmerman 2012, 501) ?

En théorie, ce moyen de gouvernance assure que le pouvoir est divisé entre les différentes entités culturelles / linguistiques. En réalité, il arrive régulièrement que le pouvoir, bien que divisé entre les régions, ne tient pas compte du choix de la majorité de l'électorat dans une région !

Pour les électeurs, ceci requiert une gymnastique mentale concernant l'efficacité de leur vote (la valeur de celui-ci) et la justice de la formation d'un gouvernement dans un système démocratique. La difficulté réside dans la formation d'un gouvernement fédéral à partir de partis différents selon les régions. Il y a même un parti en Flandre avec lequel aucun autre parti – y compris les autres partis flamands – ne veut former un gouvernement. Il s'agit du *Vlaams Belang* ('Intérêt flamand') qui, jugé trop extrémiste, subit les conséquences de ce

qui est appelé le ‘cordon sanitaire’, expression qui fait le rapprochement entre les prises de position du parti et une maladie infectieuse dont il faut se protéger.

Le système favorise l’établissement de gouvernements où le statu quo l’emporte sur l’action et le changement.

L’exclusion du *Vlaams Belang* (‘Intérêt flamand’) assure une tendance vers le centre, mais aussi et surtout le besoin de former un gouvernement à partir d’une Wallonie à tendance socialiste et d’une Flandre à tendance centre-droite. La formation acceptée semble vouée à frustrer soit la gauche wallonne, soit la droite flamande ou les deux, lorsque le gouvernement est formé de partis de gauche de Wallonie et de droite en Flandre.<sup>13</sup>

Il aurait paru jusqu’à la formation de la coalition Arizona en 2025, qu’un parti qui préconise l’indépendance de la Flandre par une sécession pacifique, ne pousse faire partie d’un gouvernement fédéral, que la contradiction interne de la gouvernance dans une institution par un parti qui en veut sa dissolution soit trop importante. En 2025, il se trouve possible qu’une commune poursuite de résultats politiques transrégionaux, tels une commune poursuite d’un assainissement fiscal et une meilleure gestion des institutions portant sur la sécurité nationale, motive les politiciens de s’engager fédéralement dans une co-existence de relations qui, en se rapprochant d’un pragmatisme d’efficacité, s’éloigne de l’absurdité bédésèque des années antérieures.

De toute apparence, le système gouvernemental en place requiert la bonne volonté et une attitude d’accommodement de la part des élites politiques, et teste jusqu’à la limite l’acceptation des électeurs de se voir gouverner par des politiciens pour qui la majorité d’entre eux n’ont souvent pas voté.

#### 4.1 Certains résultats de l’étude de Deschouwer et Temmerman (2012)

Pour le candidat aux élections fédérales, se faire élire veut dire plaire aux électeurs de sa région, répondre à leurs besoins. Le problème est que la région se définit en partie comme n’étant pas l’autre (région). D’où la contradiction du mandat du politicien fédéral provenant d’une région : suite aux élections (dans la période post-électorale) il devra travailler avec les membres élus des autres régions. Soit, il ‘faudra travailler avec’.

Deschouwer et Temmerman (2012, 502) avancent que l’on s’attendrait à ce que l’élite politique rechigne au compromis et au besoin d’accommodement si elle se voit critiquée pour son attitude conciliante par le leadership au sein du parti mais aussi par les membres à la base de ce parti (leur soi-disant *rank and file*).

---

<sup>13</sup> Voir l’étude de Van Haute et Deschouwer (2018), *Federal reform and the quality of representation in Belgium* (‘La réforme fédérale et la qualité de la représentation en Belgique’), qui analyse la congruence des politiques, c’est-à-dire la correspondance entre politiques préconisées par les citoyens et celles de l’élite politique au pouvoir.

Les deux auteurs utilisent l'approche de l'analyse critique du discours (ACD) pour analyser le langage utilisé par des candidats dans une région électorale, mais dont l'auto-évaluation de leurs prospects de faire partie du gouvernement diffèrent. Ils notent que le langage utilisé par un candidat est différent selon qu'il se projette acteur dans le futur gouvernement ou non. Les candidats modérés néerlandophones et francophones utilisent un langage inclusif (par exemple, le pronom nous) avec les politiciens d'autres régions avec qui ils se voient former un gouvernement (Deschouwer & Temmerman 2012, 508-512).

Une conclusion possible, et que la population ressent peut-être déjà intuitivement, est que l'organisation politique fédérale ne permet plus que des voix centristes, qui par définition, sont plus susceptibles à être reproductrices d'un statu quo, plutôt que des voix qui portent à des changements fondamentaux pour adresser les aléas de circonstances qui peuvent survenir à un pays.

#### 4.2 Interview avec Kris Deschouwer

L'altérité est source de narratifs importants dans les régions et communautés belges. C'est le fourrage qui nourrit les caricatures de fond qui, elles, sont exploitées autant dans la sphère politique que médiatique. « *De politicus die wil scoren heeft sterke incentives [gebruik te maken van gemakkelijke karikaturen]* », <sup>14</sup> avance Deschouwer (2023).<sup>15</sup>

Les stéréotypes diffusés ainsi en boucle font partie du 'savoir' national, de la 'conscience' nationale, et comme un miroir déformant, reflètent de façon hyperbolique certaines réalités communautaires. Ainsi, les habitants de la Flandre sont présentés (négativement) comme étant riches et pingres, alors que les Wallons sont vus (négativement) comme étant paresseux et prenants. « *Het rare is dat iedereen dat zo gewoon is, dat het niet zo erg gevonden wordt* », <sup>16</sup> remarque Deschouwer (2023).<sup>17</sup> Et Deschouwer (2023)<sup>18</sup> de constater que dans l'arène publique politique et médiatique, « *het demoniseren van de andere tot de mainstream behoort* ». <sup>19</sup> Ces lunettes bédéesques, transformantes de façon péjorative, font en sorte qu'il arrive régulièrement des 'malentendus', comme, par exemple, la pointe d'ironie ou l'humour sec d'un politicien qui perd son poids dans la traduction. Il s'agirait d'une volonté de déformer ce que dit l'autre.

<sup>14</sup> Le politicien qui veut marquer des points auprès de son électorat connaît de fortes incitations à faire usage de caricatures faciles.

<sup>15</sup> Entretien avec l'autrice le 16 mars 2023.

<sup>16</sup> Ce qui est bizarre est le fait que tout le monde trouve ça normal, que c'est perçu comme n'étant pas si grave que ça.

<sup>17</sup> Entretien avec l'autrice le 16 mars 2023.

<sup>18</sup> Entretien avec l'autrice le 16 mars 2023.

<sup>19</sup> La démonisation de l'autre est une stratégie largement acceptée.

## 5. Retour sur le cas Magnette : analyse de l'interview 'fiasco'

Avant le fameux entretien avec *Dag Allemaal*, Magnette se positionne pour le poste de Premier ministre. Comme les politiciens dans l'étude de Deschouwer et Temmerman (2012), il se présente comme cette élite qui pense qu'elle pourra former le gouvernement, c'est-à-dire il se positionne comme un politicien modéré dans l'étude et *comme s'il est* un politicien modéré.

Sa démarche le montre : il se sent fort de ses connaissances langagières et culturelles qui portent sur une région en dehors de 'la sienne' au point où il accorde une interview avec *Dag Allemaal*. Magnette choisit de parler à un hebdomadaire néerlandophone malgré que ses électeurs soient en Wallonie, et qu'il n'a nullement besoin de courtiser l'électorat de la région flamande puisque celui-ci n'aura pas l'occasion de voter pour (ou contre) lui. Pourquoi fait-il ceci ?

Bien que le système politique ait changé, Magnette travaille toujours dans une trame fédéraliste d'un pays unifié. Il s'est positionné anti-De Wever, c'est-à-dire contre le leader de la *Nieuw-Vlaamse Alliantie* (N-VA) ('Nouvelle alliance flamande'). Il a promis à son électorat qu'il ne permettrait pas à De Wever de prendre le pouvoir. Magnette se voit comme un politicien qui gardera le pays uni, les régions participant intégralement dans la gouvernance au niveau fédéral. Pour ses électeurs, Magnette signale qu'il est bilingue, qu'il fait des ouvertures vers l'autre, c'est-à-dire le Flamand, et, qu'une fois élu, il défendra l'État belge comme il existe présentement.

Si Magnette s'est embourbé alors qu'il s'est lancé dans un dialogue avec les Flamands, c'est tout justement parce que, pensant connaître les stéréotypes et les clichés d'une part et d'autre, il pensait pouvoir blaguer avec eux. Le dialogue avec la presse néerlandophone est une façon de courtiser les Flamands, et de gagner leur confiance, en vertu même du fait qu'ils sont Belges. La vision du monde politique de Magnette est une Belgique fédérale qui n'est, au fond, pas régionale. Fondamentalement, Magnette est un Belge, un politicien belge qui a tenté de faire un rapprochement en montrant qu'il parle et comprend les Belges de la région flamande. Mais, en région flamande, le discours commence à partir de la politique régionale et, pour un certain nombre de politiciens, aboutit là aussi.

Toutefois, « en accordant une interview avec la presse flamande, [Magnette] espérait améliorer son image de potentiel Premier ministre acceptable (modéré, ne parlant pas seulement aux Wallons mais aussi aux Flamands) », selon Deschouwer (2023).<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> Entretien avec l'autrice le 7 novembre 2023.

### 5.1 Analyse

Une déconstruction<sup>21</sup> des paroles de Magnette s'impose. Dans son interview, Magnette commence par faire appel à la « solidarité belge ». Il fait appel à des faits historiques, vieux de plus de 60 ans. Il rappelle une vieille rengaine : c'est le connu, le point de départ. Cet appel à la solidarité, c'est aussi l'image évocatrice de rapprochement idéale pour son projet de devenir Premier ministre. Une telle analyse des mots et de la phraséologie utilisés par Magnette permettrait de décortiquer cette « discursivité philosophique » dont parlait Derrida (2004). Néanmoins, il est peut-être préférable que le théâtre et ses acteurs reprennent la tâche délicate de sonder les ondes des discours sous-jacents au 'cas Magnette'. Je vous propose donc une saynète de ma plume.

## LES MOTS SUR LA SELLETTE

### Personnages

**Magnétique** - le chef d'un parti politique en Wallonie.

**Presse néerlandophone belge (PNB)** - représentée par un jeune homme *dapper gekleed* ('bien habillé').

**Presse francophone belge (PFB)** - représentée par une jeune femme dans la trentaine, très nerveuse pour ne pas dire névrosée.

**Chœur de Zinnekes**<sup>22</sup> - il y en a entre 3 et 5 - tous habillés de même, T-shirt avec le mot *Zinneke* en grandes lettres, et pantalon noir - ils sont du cœur de Bruxelles où ils ont vécu au moins 150 ans - ils ont leur propre langage !

**Chœur d'observateurs de l'Union européenne (UE)** - fonctionnaires sévères, lunettés, mallettés et cravattés (même les femmes).

**Trois magistrats** - ils ont l'air d'avoir été empruntés d'un autre siècle, en longues robes noires et perruques.

**Assistant des magistrats**

---

<sup>21</sup> Aux fins de cette étude, nous retenons le sens du mot 'déconstruction' que lui donne Derrida (2004, 1099) : « Il faut entendre ce terme de « déconstruction » non pas au sens de dissoudre ou de détruire, mais d'analyser les structures sédimentées qui forment l'élément discursif, la discursivité philosophique dans lequel nous pensons. Cela passe par la langue, par la culture occidentale, par l'ensemble de ce qui définit notre appartenance à cette histoire de la philosophie. »

<sup>22</sup> Dans le dialecte bruxellois, '*zinneke*' désigne un chien bâtard ou corniaud. Par extension, '*zinneke*' est également un sobriquet que se donnent les Bruxellois, en soulignant leur caractère multiculturel ou cosmopolite.

**Un travailleur** - personnage kinesthésique qui génère beaucoup d'énergie, habillé en salopette et casque de construction.

**Autres travailleurs**

---

### ***Le Palais de justice de Bruxelles***

*Une petite salle minable à haut plafond visiblement oubliée, dilapidée et inusitée. Sur un dais, l'énorme table des juges s'impose, projetant à la fois le sérieux et la gravité du lieu. Il n'y a aucun papier sur la table – mais trois verres avec trois logos de bières belges différentes.*

*Des spectateurs commencent à entrer dans la salle. Ils arrivent surtout seuls, sauf pour deux groupes – ce sont les chœurs – les Zinnekes et les Observateurs de l'UE.*

**MAGISTRAT 1** : Bien que la contradiction soit une condition de vie à laquelle aucun humain ne puisse échapper, il y a peu de pays tel le nôtre, qui puissent dire avoir embrassé ce lamentable état des choses pour en créer le fondement principal et identifiant de leur État. Voilà donc le noyau fondateur, la pierre angulaire, de l'existence de ce minuscule territoire à polyglossie officielle, latine et germanique. Ce préambule pour vous expliquer, Vous, les accusés, la raison pour laquelle vous avez été convoqués, ici au Palais de justice de Bruxelles (rappelons-le qu'il est le PLUS GRAND dans le monde ENTIER) ...

**MAGISTRAT 2** : 26 000 m<sup>2</sup> selon *Wikipédia*.

**MAGISTRAT 3** : On n'utilise pas *Wiki* pour s'informer formellement... *La Libre* dit 81 000 m<sup>2</sup> !<sup>23</sup>

**MAGISTRAT 1** (*raclant sa gorge pour obtenir le silence des deux autres magistrats*) : Comme je disais, vous avez été convoqués dans ce... hm... cet énorme édifice... pour vous partager le jugement auquel est arrivé le Comité ultime du Palais de justice de Bruxelles après de longues et fatigantes délibérations.

**LES TROIS MAGISTRATS** (*se lèvent et récitent ensemble*) :

Magnétique, chef de Parti, Presse néerlandophone belge (PNB), et Presse francophone belge (PFB), vous êtes accusés d'avoir violé le sens sacré de l'humour belge en lieu public ainsi que d'avoir délibérément mis en danger le fondement absurde et absurdiste de l'entité appelée Belgique.

*Les magistrats se rassoient sauf MAGISTRAT 1 qui est au centre.*

**MAGISTRAT 1** : Comment plaidez-vous, les accusés ?

**MAGNÉTIQUE** : Non coupable, Monsieur le magistrat. (*Un morceau de plâtre tombe aussitôt sur sa tête. On entend les chœurs rire.*)

---

<sup>23</sup> <https://dossiers.lalibre.be/palais-de-justice/>



**PNB :** *Niet schuldig, edelachtbare.*<sup>24</sup> (Un morceau de plâtre tombe aussitôt sur la tête du représentant de la PNB. On entend de nouveau rire les chœurs.)

**PFB (se tenant la tête) :** Non coupable, votre Hum... Votre Hum... Monsieur le magistrat. (Elle regarde le plafond, hésite, puis baisse ses mains, après quoi un morceau de plâtre tombe aussitôt sur sa tête. Les chœurs rient d'un rire contagieux.)

**MAGISTRAT 1 (montrant son dégoût) :** Ainsi soit-il, la petite vermine ! Revoyons un peu les faits alors, si vous voulez bien !

(Il prend d'abord un sloekske<sup>25</sup> de son verre de bière, et fait 'santé' avec chacun des deux juges à ses côtés. Il fait venir son assistant, et mime qu'il lui faut ses dossiers. Ceux-ci arrivent ; une pile avec des papiers qui débordent les fardes. Ils semblent être codés par couleur.)

**MAGISTRAT 1 :** C'est bien le dossier vert. (Il commence à tourner frénétiquement des pages dans le dossier. Il ne semble pas trouver ce qu'il voulait. Arrivé à la fin, il recommence le processus. Il trouvera ce qu'il cherchait, le présentant de façon triomphale, et se permettant encore une petite gorgée de bière, mais pas avant que les Zinnekes aient parlé entre eux de façon audible pour tout le monde.)

**CHŒUR DE ZINNEKES :**

- Ça n'a pas l'air très groen,<sup>26</sup> ça !
- Il n'a pas d'ordinateur, le vieux !
- Sait pas comment ça marche, le bazar !
- Qu'est-ce que tu parles qu'il ne trouve pas son papier ? Quel zieverer !<sup>27</sup>
- Le vieux pei<sup>28</sup> ne saurait quand même pas le lire s'il le trouvait...

(Ils commencent tous à rire lorsqu'ils voient MAGISTRAT 1 sortir triomphalement une feuille de papier du dossier.)

**MAGISTRAT 2 :** Ah, tu l'as trouvé ! J'avais une copie ici, tu sais. (Il sort une feuille de sa manche comme un prestidigitateur.)

**MAGISTRAT 1 (ignorant Magistrat 2, et, après avoir bu et fini son verre de bière, se frottant la bouche avec le revers de sa main) :** Je vais vous lire notre conclusion à votre égard, M. Magnétique.

Commençons avec votre soi-disant blague ! Quelle œuvre artistique et politique exécration ! Elle parvient à aliéner Flamands et Wallons et Bruxellois, et vous laisse dans le purgatoire de la non-région !

<sup>24</sup> Non coupable, Monsieur le juge.

<sup>25</sup> Une petite gorgée.

<sup>26</sup> Vert.

<sup>27</sup> Personne qui parle pour ne rien dire. Un con.

<sup>28</sup> Vieux pépé ; expression péjorative qui sursignifie le grand âge d'un individu, et présente ceci comme étant la raison de ne pas être capable de faire certaines choses.

1. Dans votre interview, premièrement, vous avez enfreint la première règle non écrite de la bienséance d'un système régional / communautaire tel le nôtre : vous avez parlé de solidarité... sans avoir de fonds pour subvenir à cette solidarité. Le cas était inversé, il est vrai, mais cela fait il y a plus de 60 ans ! Plus d'un demi-siècle pour inverser une crise économique... c'est comique dans une pièce de théâtre, mais pas en politique !

2. Ensuite, je cite, « Vous avez l'impression – dites-vous – que les Flamands en veulent parfois trop ! » Est-ce la réponse à la question de votre interlocuteur ? Alors, il faut se dire que les Flamands désirent que l'écart de certaines données régionales n'existe pas ou soit beaucoup plus faible qu'il n'est. Ils veulent au fond que les Wallons soient comme eux ! C'est vous qui le dites !!! Plus tard, dans votre soi-disant blague, vous dites que les Flamands envient les Wallons, et souhaitent au fond faire comme eux, jouir de la vie ! Ils voudraient être Wallons ! C'est vous qui le dites !!! Vous admettez que les Wallons sont paresseux, en le justifiant avec leur savoir-vivre. Le Wallon est paresseux ! C'est vous qui le dites !!! Évidemment vous avez perdu le ciboulot ! Oui, c'est de l'absurde ! Oui, c'est jouer avec les caricatures que nous connaissons tous ! Mais, vous avez enfreint une deuxième règle. Laissez-moi vous l'illustrer. Sur l'autoroute, les camionneurs restent dans leur bande. Ici, dans notre petit pays, les politiciens restent fidèles à leur région ! Sous la guise d'un pan-régionalisme, vous êtes traître à la région que vous représentez ! Et vous êtes non crédible dans les autres régions !

3. Je vous cite encore : « il est apparemment dans les gènes de travailler aussi dur que possible ». D'accuser un comportement à la génétique, c'est...

**CHŒUR DE ZINNEKES** (*d'une même voix, ils crient tous*) : du RACISME !

**MAGISTRAT 1** : Inacceptable ! Ici, l'hyperbole n'a pas été tolérée. Pourquoi, pensez-vous, M. Magnétique ? Parce qu'elle reflète VOTRE intolérance, votre dédain à l'égard du trait flamand qui fait partie de la caricature bien connue de toutes parts du pays. Il n'y a JAMAIS à rire de la survie d'un peuple... elle est toujours en partie génétique... et elle est toujours basée dans la volonté...

Vous accusez les Flamands de « travailler aussi dur que possible [...] Parfois peut-être au détriment de [leur] propre bonheur ». Évidemment, c'est une stratégie particulière que vous utilisez pour réaliser votre rêve de devenir Premier ministre ! Elle tient de l'absurde comme le portrait que vous dressez des Flamands ! Évidemment (*prenant un ton sarcastique*), génétiquement programmés, ils n'y peuvent rien, mais reste qu'ils ratent leurs vies en travaillant inutilement pour les argents qui finiront dans une autre région ! De plus, un politicien loquace écervelé ne penserait pas qu'il soit possible que des citoyens régionaux soient capables d'embrasser la notion du bonheur différé, ni la notion de mettre le devoir social avant le plaisir individuel.

Il semblerait que votre volonté de devenir Premier ministre dans un prochain gouvernement vous ait aveuglé aux différences culturelles possibles. Votre Magnétisme ne reconnaît pas la magnanimité !

4. Finalement, vous avez prouvé dans cet incident un incroyable manque de respect pour la caricature, M. Magnétique. Vous avez voulu rire du rire, vous avez voulu dire : « Sachez que je sais que vous savez que je sais ce qu'on dit de nous, vous et moi, dans tout le pays » !!!

Ça ne marche dans aucun pays, mais pas pour les mêmes raisons qu'en Belgique. Dans la plupart des autres pays, il n'y a pas de tolérance pour la caricature, qui comme Baudelaire l'a dit est une farce basée sur la méchanceté...

**MAGISTRAT 2** (*interrompant, d'abord en toussotant*) : Hm... hm... J'ai la citation... (*Il cherche de façon ostentatoire dans une manche, puis dans l'autre, mais sans succès. Il semble navré.*)

**MAGISTRAT 3** (*se levant, et secouant ses manches*) : Ah, voici la feuille avec ce que Baudelaire a dit à ce sujet. (*Et il lit à haute voix*) : « Le rire, disent [...] [les physiologistes] vient de la supériorité. Je [c'est-à-dire Baudelaire] ne serais pas étonné que devant cette découverte le physiologiste se fût mis à rire en pensant à sa propre supériorité. Aussi, il fallait dire : Le rire vient de l'idée de sa propre supériorité. Idée satanique s'il n'en fut jamais ! Orgueil et aberration. »<sup>29</sup>

**MAGISTRAT 2** (*qui pendant la lecture faite par Magistrat 3 a reçu un morceau de plâtre sur la tête, avec la feuille qu'il cherchait, renchérit en se levant*) : Et Baudelaire dit aussi : « Le rire est satanique, il est donc profondément humain. Il est dans l'homme la conséquence de l'idée de sa propre supériorité ; et, en effet comme le rire est essentiellement humain, il est essentiellement contradictoire, c'est-à-dire qu'il est à la fois signe d'une grandeur infinie et d'une misère infinie, misère infinie relativement à l'Être absolu dont il possède la conception, grandeur infinie relativement aux animaux. C'est du choc perpétuel de ces deux infinis que se dégage le rire. »<sup>30</sup>

**TOUS LES MAGISTRATS ENSEMBLE** (*MAGISTRAT 1 a lui aussi reçu une missive par le biais d'un morceau de plâtre tombé sur sa tête*) : « Le comique, la puissance du rire est dans le rieur et nullement dans l'objet du rire. »<sup>31</sup>

**MAGISTRAT 1** : Alors comme je disais, ici en Belgique on se distingue de la plupart des autres pays, car il y a un culte de la caricature dans les arènes politiques et médiatiques. La caricature et l'hyperbole sont notre force alors que depuis près de 200 ans nous *faisons avec* la singularité de notre existence ambivalente, contradictoire, complexe, absurde. De rire de notre rire, c'est nécessairement

<sup>29</sup> Baudelaire (2021 [1857], 34).

<sup>30</sup> Baudelaire (2021 [1857], 37).

<sup>31</sup> Baudelaire (2021 [1857], 37-38).

blasphématoire. Le regard autotélique et réflexif porté sur les caricatures régionales-nationales, et l'étalage que vous en avez fait, brisent l'illusion, l'illusion qui est la condition nécessaire qui s'est prouvée suffisante jusqu'à date pour assurer l'existence RÉELLE de notre pays. Oui, vous avez donc inmanquablement manqué à votre bon jugement, ce qui n'a d'ailleurs pas surpris le public autant que les membres de votre confrérie politique qui ont été appelés à pédaler de rebours sur le CUISTAX du parti à la dérive.

Ça résume le verdict de culpabilité de M. Magnétique.

Pour ce qui est du PNB et du PFB...

*(On voit que Magistrat 1 est prêt à continuer avec les verdicts pour PNB et PFB, mais surgissent soudainement dans la salle, des travailleurs portant des casques et des échafaudages.)*

**TRAVAILLEUR** *(d'une voix forte, autoritaire)* : Dégagez immédiatement les lieux. Il y a de l'eau qui rentre ! Il y a de l'eau qui rentre ! Le toit risque de s'effondrer !

*(Dans un calme étrange, les personnages quittent séparément, pas pêle-mêle du tout. En premier, le Chœur d'observateurs de l'UE. Après chaque groupe, il y a du plâtre qui tombe, et de la pluie aussi ! Chaque groupe qui sort parle à tour de rôle, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que les magistrats. Pendant la sortie des personnages, le travailleur continue à crier son message de façon intermittente.)*

**CHŒUR D'OBSERVATEURS DE L'UE :**

- Ah, ça alors ! Ça valait le prix d'entrée !
- Oui, en effet ! Quand même drôle d'histoire... Il paraît qu'il y aura beaucoup de travaux dans les prochaines années dans le nord du pays, mais que les gens dans le sud du pays ne veulent pas postuler...
- Sont pourtant sympathiques des deux côtés... Et les trains sont souvent à temps...
- Faudrait encore qu'ils apprennent à se comprendre... et à réparer la toiture ! *(montre le plafond avec son doigt)*

**CHŒUR DE ZINNEKES :**

- Quand même bien, hein ! Ça valait le prix du ticket !
- Ça tu peux dire !
- Vous avez vu le plafond qui tombait en morceaux ? Ça c'est quand même pas normal, hein ? Ça, ils ont frouchelé<sup>32</sup> pour que ça tombe comme ça !

**LES ACCUSÉS-COUPABLES** *(sortent un à un à reculons, gardant les mains sur leurs têtes)*

**LES TROIS MAGISTRATS** *(buvant d'une traite une bière entière qui vient de leur être servie, et visiblement plus animés qu'au début de la scène) :*

- Ah ben, il pleut bien ici, maintenant !

---

<sup>32</sup> Mot bruxellois qui signifie fabriquer ou manipuler avec arrière-pensée habituellement malhonnête.

- Une petite drache<sup>33</sup> n’a jamais fait de tort à personne !
- Alors, on va manger une fricadelle et des frites ?
- C’est bon pour la santé ça ?
- Non, mais c’est quand même bon ! Et c’est de chez nous, hein !

*Le rideau tombe sur une musique électronique futuriste.*

*Puis, une petite musique légère et entraînante se laisse entendre. Le rideau se relève. Tous les mêmes personnages entrent dans la salle. Ils répètent avec beaucoup d’entrain une rengaine très prenante :*

- On va colma té eh
- On va colma té eh
- On va colma té eh Ohhhhh!
- On va colmater!

*(Tous sont habillés de salopettes, et portent divers outils de maçonnerie, prêts à replâtrer... Toute une mime et chorégraphie s’ensuit qui laisse comprendre qu’ils vont collaborer au colmatage des fissures dans le plâtre.*

*Chaque personnage, le travail fini, se présente devant les spectateurs, s’incline devant le public avant de quitter la scène. Le rideau tombe une fois que le dernier magistrat a quitté la scène.)*

FIN

## 6. Conclusion

Le 22 juin 2023, le Conseil de déontologie journalistique flamand a déclaré que les plaintes portées par Magnette contre *Het Laatste Nieuws*<sup>34</sup> étaient fondées (Le Soir 2023). Le titre mis entre guillemets laissait comprendre que Magnette avait prononcé ainsi les mots dans l’interview. En fait, ils avaient été sortis de leur contexte, et, à cause du mur payant, beaucoup de gens n’ont pas eu accès à celui-ci. Magnette de dire « dresser systématiquement les Flamands contre les Wallons est le poison de ce pays et [...] on doit essayer de comprendre que l’on a beaucoup plus en commun » (Le Soir 2023).

Au fait, il y a eu mauvaise volonté de la part de la presse, qui a choisi de mal représenter et comprendre la ‘blague’ et les propos de Magnette. Mais, la caricature et l’hyperbole ont leur place dans le ‘vivre ensemble’ belge, même lorsqu’elles sont réfléchies et déformées intentionnellement. Elles font partie de la danse complexe entre les communautés francophone et néerlandophone, et sont comprises comme telle par la population belge. Ces figures de style utilisées

<sup>33</sup> Mot bruxellois pour une averse ou forte pluie.

<sup>34</sup> Littéralement, ‘Dernières nouvelles’.

pour illustrer des réalités ‘clichés’ relèvent des tensions politiques entre communautés, des contradictions internes d’une gouvernance compliquée, et des attentes divergentes des actants. Pour un bon nombre de Belges, l’entité étatique ‘Belgique’ l’emporte sur l’entité régionale ; pour d’autres, c’est la région qui l’emporte sur le fédéral. Il ne suffit pas d’énoncer que les communautés linguistiques ont beaucoup en commun, comme Magnette le fait, convaincu et avec l’espoir de convaincre. Il convient de se demander pourquoi l’État belge ne semble pas répondre aux attentes et aux besoins d’un segment de la population, en particulier celui qui vote pour des partis qui envisagent la sécession. Pourquoi des électeurs continuent-ils à élire des représentants qui, à cause de normes informelles (Van Haute & Deschouwer 2018), ne pourront pas aisément faire partie du gouvernement ? La réponse, dans toute sa complexité, se trouve dans l’histoire, dans les rapports de pouvoirs entre les communautés, dans les relations linguistiques, dans le travail et le chômage, les taxes et les subsides... Chose certaine, la danse des parapluies ne peut continuer qu’avec la volonté de danser... sous la pluie !

## Références

- 7sur7. 2023. Paul Magnette Premier ministre en 2024 ? C’est “niet” pour Bart de Wever. *7sur7*, 2 février. <https://www.7sur7.be/belgique/paul-magnette-premier-ministre-en-2024-cest-niet-pour-bart-de-wever~aadbaf44/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F>. Consulté le 23 avril 2023.
- Baudelaire, Charles. 2021 [1857]. *De l’essence du rire et autres textes*. Présentation et notes d’Henri Scepti. Paris : Éditions Gallimard.
- Derrida, Jacques. 2004. Qu’est-ce que la déconstruction ? *Commentaire* 108.4: 1099-1100. <https://doi.org/10.3917/comm.108.1099>.
- Deschouwer, Kris & Martina Temmerman. 2012. Elite behaviour and elite communication in a divided society: The Belgian federal coalition formation 2007. *Journal of Language and Politics* 11.4: 500-520.
- van Haute, Emilie & Kris Deschouwer. 2018. Federal reform and the quality of representation in Belgium. *West European Politics* 41.3: 683-702. <https://doi.org/10.1080/01402382.2017.1399320>.
- Lambert, Baptiste. 2023. « Les Wallons aiment profiter de la vie, est-ce si mal ? » : le trait d’humour de Paul Magnette qui ne passe pas en Flandre. *Business AM*, 7 février. <https://fr.businessam.be/les-wallons-aiment-profiter-de-la-vie-est-si-mal-le-trait-dhumour-de-paul-magnette-ps-qui-ne-passe-pas-en-flandre/>. Consulté le 23 avril 2023.
- Leclerc, Jacques. 2023. Belgique – België – Belgen. 2) Données démolinguistiques. [https://www.axl.cefanelaval.ca/europe/belgiqueetat\\_demo.htm#2\\_Les\\_recensements\\_linguistiques\\_](https://www.axl.cefanelaval.ca/europe/belgiqueetat_demo.htm#2_Les_recensements_linguistiques_). Consulté le 23 avril 2023.
- Le Soir. 2023. La plainte de Paul Magnette contre un titre de « Het Laatste Nieuws », déclarée fondée. *Le Soir*, 23 juin. <https://www.lesoir.be/521337/article/2023-06-23/la-plainte-de-paul-magnette-contre-un-titre-de-het-laatste-nieuws-declaree>. Consulté le 24 juin 2023.

- Pilote, Carole. 2017. *Guide littéraire : Analyse, plan, rédaction, procédés, genres, courants*. Montréal : Beauchemin, Chenelière Éducation.
- Statbel. 2022. Annexe 2 : Intervalles de confiance du taux de chômage des 15-64 ans (2022). <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage#:~:text=En%202022%2C%20%C3%A0%20peine%20,faible%20de%203%2C7%25>. Consulté le 23 avril 2023.

